

LES AFFAIRES INDIENNES

LA RÉSERVE DE L'ÎLE LENNOX—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE VOIE D'ACCÈS SÛRE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, mardi dernier, l'honorable député d'Egmont m'a posé une question concernant les Indiens de l'île Lennox.

Nous avons effectivement reçu de nouvelles estimations beaucoup plus élevées que les précédentes. J'ai été obligé de demander aux ingénieurs du ministère de soumettre des tracés moins dispendieux que ceux qui avaient été antérieurement présentés.

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Peut-il nous dire si lui-même ou ses fonctionnaires ont pris contact à ce sujet avec le chef du conseil de bande de l'île Lennox? Si je ne m'abuse, on a prévenu le conseil préalablement que la construction commencerait comme prévu au printemps, et je crois qu'il éprouve actuellement de sérieuses difficultés à ce sujet.

L'hon. M. Chrétien: Peut-être y a-t-il eu un malentendu entre les correspondants. Nous avons reçu des estimations que nous jugeons trop élevées et qui nous obligent à revoir nos projets; il nous sera donc impossible de les réaliser dans les délais prévus.

M. MacDonald: J'ai une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'avise le député que le temps va nous manquer. Peut-être pourrait-il poser une question supplémentaire très brève pour me permettre de donner ensuite la parole au député de Lisgar.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, du fait de ces difficultés, le ministre serait-il disposé à fournir une forme quelconque de transport provisoire pendant cette difficile période du printemps qui provoque presque toujours la mort de personnes innocentes.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, nous sommes bien au courant du danger auquel nous devons faire face au cours du printemps. Je puis assurer l'honorable député que nous allons prendre toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de pertes de vie au cours du dégel du printemps.

[Traduction]

[Plus tard]

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Affaires indiennes. Je me demande si ses hauts fonctionnaires discutent ou discuteront avec les Indiens de l'île Lennox de la possibilité qu'ils aillent s'installer en un endroit plus accessible, étant donné qu'il a reçu des études selon lesquelles le coût d'une chaussée serait très élevé?

[L'hon. M. Jamieson.]

[Plus tard]

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, nous essayons encore de trouver un moyen de bâtir un pont qui sera plus adéquat. Toutefois, s'il n'est pas possible de le faire d'une façon économique, j'estimerai que l'honorable député a fait une excellente suggestion.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

L'AUGMENTATION DES PÉAGES

[Traduction]

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte sur les recommandations de la société D. William Carr et Associés selon lesquelles les péages devraient être augmentés sur le secteur canadien de la voie maritime du Saint-Laurent. Le ministre voudrait-il dire si l'on songe à augmenter les péages sur la voie maritime à compter de la prochaine saison de navigation?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà bien précisé, et je m'empresse de le faire de nouveau, qu'il n'y aura aucun changement dans la structure des péages au cours de la prochaine saison, celle de 1971. Ni le gouvernement ni même aucun autre organisme n'ont pris de décision en ce qui concerne la majoration des péages. Ce que nous avons fait est de publier le rapport et d'inviter le public à faire des commentaires. Aucune décision ne sera prise avant que ces commentaires soient reçus.

* * *

LES TRANSPORTS

L'EMPLACEMENT DU COLLÈGE DE GARDE-CÔTES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Transports. A la suite du désastreux incendie d'une partie des logements occupés par les cadets du Collège de garde-côtes, et compte tenu du fait que cet excellent emplacement avait été choisi pour remédier au chômage au Cap-Breton, le ministre assurerait-il à la Chambre, aux autorités municipales et aux autres groupes intéressés que le gouvernement ne se propose pas de changer, actuellement ou dans un avenir rapproché, l'emplacement du collège?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, premièrement, nous ne nous proposons pas, dans l'immédiat, de changer l'emplacement du collège. Nous avons réussi à poursuivre cette politique malgré la destruction de certains immeubles par l'incendie.

La question globale de l'avenir du Collège de garde-côtes est à l'étude, et je puis assurer au député que